

EQUIT-INFO....Gard....juin 2009spécial « élections »...

Bonjour à tous,

Une nouvelle équipe, que j'ai le plaisir de présider, a été élu lundi 20 avril 2009. Elle se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.

Nous allons nous remettre au travail autour des projets lancés lors de la précédente olympiade et de nouveaux projets proposés par les commissions dans les semaines à venir.

Notre projet, notre feuille de route s'articulera autour du travail des 3 commissions. Nous devons intégrer dans toutes nos réflexions et propositions d'actions :

- La taille des entreprises équestres et l'implantation géographique (les attentes ne sont pas les mêmes, il me semble, pour les « grands » clubs situés en périphéries des grandes agglomérations et les « petits » clubs en milieu rural .etc...)
- Nos progressions 2008/2004 en terme d'établissements + 23% , de licences +25%.d'épreuves organisées +130% !! et pour 2009 ,2010 quel sera l'impact du « contexte économique » sur notre activité ; pour cette année nous notons une stagnation voir un recul du montant des subventions ;tendance qui risque de s'accroître pour 2010.
- Les implications découlant du statut agricole ,nous devons être représentés et le faire savoir et valoir (nous sommes la première composante de la filière « cheval » en terme de poids économique direct et induit mais aussi en nombre d'entreprises)
- L'Etat réorganise ses services, la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) est en route et va changer la donne du « sport » ;première incidence les DDJS n'existeront plus en 2010 et pour la suite ? .Il faudra être vigilant et se tenir informer de l'évolution de cette réorganisation . Les CDE pourraient devenir des « têtes de réseaux » c'est à dire la structure d'appui du plan de développement de la discipline sur le département ,concept présenté lors de la réunion CNDS 2009 avec celui des « clubs structurant » ; à suivre...
- Mettre en place une politique volontariste du développement durable qui peut s'insérer dans le plan d'action du Conseil Général du Gard
- Nous avons toujours été impliqué dans les actions en faveur des handicapés ,de l'insertion et des scolaires ;nous devons structurer notre démarche pour une meilleure lisibilité
- Repenser le projet sportif départemental ,revenir sur les fondamentaux du concours « CLUB » ,mettre en place un circuit valorisant dans chaque discipline

Dirigeants d'établissements équestres, enseignants, cavaliers, organisateurs et officiels de compétition ce projet a besoin de vous, qui jouez un rôle essentiel dans le développement de notre discipline ;déterminons ENSEMBLE le projet « UNE EQUITATION POUR LE GARD » dans la continuité du projet fédéral et celui du CRE.

Restant à votre écoute ,
Carmelo CASSAR

LES COMMISSIONS « la cheville ouvrière » et « la pièce maîtresse » DU COMITE

Le CDE30 n'est que le porteur des projets des clubs : pour pérenniser notre action , nous avons besoin des forces vives (dirigeants , enseignants , cavaliers , bénévoles....) qui composent notre discipline . Faire partager vos compétences , voilà de bonnes raisons de nous rejoindre . Les commissions ,relais(en amont et en aval des projets) auprès des clubs, sont forces de proposition .

Nous devons travailler sur des projets structurants et transversaux : c'est à dire des projets privilégiant l'intérêt général de notre filière .

Pour une meilleure efficacité et plus de lisibilité , la commission SPORT fonctionnera par pole d'activité , à savoir :

- CSO, Dressage , CCE
- TE , TREC , Endurance
- Equitation de travail et de tradition
- Horse ball , Pony Games
- Attelage

Tous les membres du Comité directeur et son Président , vous invitent à les rejoindre. Pour nous contacter cde30@ffe.fr , en précisant votre nom ,prénom , club , n° tel et l'activité dans laquelle vous voulez vous investir .Une réunion d'installation des Commissions est prévu avant fin juin .

LES MISSIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL

En plus de ses missions traditionnelles , le CDE doit :

- participer pour tout ce qui concerne le cheval et l'équitation aux actions des pouvoirs publics ou de tout organisme constitué en vue du développement de la filière équine
- intégrer les notions de développement durable et protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités
- faire respecter les règlements FFE et administratifs et plus particulièrement ceux concernant l'hygiène et la sécurité
- favoriser l'accès à la pratique de l'équitation aux personnes en situation de handicap

ces points devront être intégrés dans la mise en place de tous les projets.

INFORMATION , COMMUNICATION

Le fonctionnement du Comité ne peut être performant que si l'information circule : force est de constater que les moyens conventionnels (réunions ,courriers/ support papier) ne sont plus adaptés. La communication et la mise en place des outils offrant une meilleure réactivité et intégrant les contraintes de notre profession , en terme de disponibilité est la PRIORITE des mois à venir .Nous avons des idées , vous aussi...faites le savoir. Nous n'avons pas le savoir faire , vous pouvez nous aider à mettre en place les outils nécessaire ...faites vous connaître .

Mais nous n'oublions que la base de la communication depuis la nuit des temps est d'aller au devant de l'autre ,nous poursuivrons donc nos contacts sur le terrain et si vous le souhaitez nous pouvons « décentraliser » nos réunions ...nous restons à votre écoute.

LA FEUILLE DE ROUTE

« POUR ETRE LES ACTEURS DE NOTRE DEVENIR... »

CDE30

FLASH INFO /// mars 2010

>>> **LA FEUILLE DE ROUTE 2010 « POUR ETRE LES ACTEURS DE VOTRE DEVENIR »**

Nous ne le dirons jamais assez, le Comité Départemental n'est que le « porteur » de vos projets.

Pour plus d'efficacité, nous avons mis en place 3 commissions « cheville ouvrière et pièce maîtresse » de notre organisation, à savoir:

- vie des clubs et communication
- sports
- handicap, insertion, scolaire.

Nous travaillons sur des projets structurants et transversaux ; c'est à dire des projets:

- privilégiant l'intérêt général de notre filière
- intégrant les attentes de toutes les pratiquants d'une équitation de sport, de pleine nature ou de loisirs
- favorisant l'accès du plus grand nombre à la pratique de l'équitation.

Le CDE soutient les clubs qui s'inscrivent dans cette démarche.

Nous proposons, sous certaines conditions et dans la limite de nos budgets, des aides financières pour les projets de:

- amélioration de la qualité des « outils » d'enseignement par l'acquisition de matériel pédagogique, d'équipement de sécurité,...
- promotion des activités de sport et de loisirs dites « en devenir » pour diversifier notre offre et faire venir dans nos clubs les cavaliers de demain par des actions de communication et de découverte (porte ouverte,...)
- mise en place de concours de proximité satisfaisant au règlement fédéral des concours « club » et répondant aux attentes des « gros » clubs mais aussi des « petits » clubs sans oublier les cavaliers et leurs parents
- développement des activités équestres pour les « publics » en situation de handicap, d'insertion, pour les scolaires (en favorisant la formation BF EEH, la communication, le label CQF, l'achat de matériel spécifique, l'accessibilité pour les personnes handicapés,...).

Vous êtes intéressés par ces actions, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre comité départemental; un petit clic, une seule adresse cde30@free.fr.